



Municipalité de Rivière-Beaudette

AVIS PUBLIC

ADOPTION BUDGET 2026 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

AVIS vous est par la présente donné, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire se tiendra le **jeudi 26 mars 2026, à 19 h**, au Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des loisirs à Saint-Polycarpe.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil d'administration et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2026.

DONNÉ À RIVIÈRE-BEAUDETTE, ce 18^e jour du mois de mars 2026.

Natasha Pagé
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Natasha Pagé, directrice générale de la municipalité de Rivière-Beaudette, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du budget pour l'année 2026 de la Régie intermunicipale du Centre Sportif Soulanges en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil en date du 18 mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de mars 2026.

Natasha Pagé
Directrice générale